Communication Santé Sécurité Covid-19 - Protocole sanitaire
Collège Maryse Bastié - Ingrandes sur Loire

AVANT DE VENIR AU COLLEGE

Par manque de place , le collège alternera l'accueil :

Lundi et jeudi : 6ième

Mardi et vendredi : 5ième

Mercredi : pas de cours assurés

Les parents s'engagent à

- avoir pris la température de leur enfant avant la venue au collège et s'abstenir d'envoyer l'élève en cas de fièvre : maximum défini 37.8°
- Faire en sorte que les élèves aient deux masques pour en changer à midi.
- Fournir un sac hermétique pour ranger le premier masque le midi avant d'aller déjeuner.
- Désinfecter chaque jour la visière fournie.
- Donner s'il le souhaite une bouteille **d'eau** (pas de boisson sucrée) car la fontaine à eau sera condamnée dans le hall
- Donner s'il le juge nécessaire une collation pour les élèves qui ne déjeuneront qu'à 13 heures
- à accepter le principe qu' aucun vêtement ne devant traîner sur la cours, les vêtements trouvés seront mis dans des sacs et rendus en fin de dé confinement.
- A venir chercher leurs enfants dans les plus brefs délais si il s'avère qu'ils sont dans l'incapacité de respecter les règles éditées et mettent de fait les autres en danger. (crachats, proximité, retrait intempestif du masque etc..)
- **Nous n'accepterons pas les changements temporaire de régimes DP, Externes…Tout changement sera définitif**

NB Les parents ne pourront plus accéder à l'intérieur du collège pour venir chercher leur enfant **dans** le collège. Ils devront appeler la vie scolaire pour que celui-ci soit autorisé à partir. Nous noterons ce départ sur le cahier de « décharge »

NETTOYAGE DÉSINFECTION DES LOCAUX

Nettoyage avant la reprise.

L'ensemble du collège aura été désinfecté le vendredi 15 Mai. Aucune circulation n'aura été autorisée dans les locaux ce vendredi.

Nettoyage après la reprise : "Nettoyage approfondi".

Tous les soirs ou matin : la désinfection avec des produits aux normes EN 14476

Sur la pause de midi une désinfection des poignées de portes, et de fenêtres, des interrupteurs, ainsi que de tout autre élément susceptible d'avoir été touché par plusieurs personnes sera réalisée.

Les sanitaires seront désinfectés deux fois par jour.

Les personnels enseignants seront munis de lingettes et de spray désinfectants pour assurer tout nettoyage nécessaire dans la classe.

Communication Santé Sécurité Covid-19 - Protocole sanitaire
Collège Maryse Bastié - Ingrandes sur Loire

ACCUEIL DES ÉLÈVES

Bus :

Eléments repris du document envoyé par ALEOP :

A compter du 18 mai : les circuits desservant les collèges pour les élèves de 6ème et 5ème reprendront sur la base des horaires habituels.

Ainsi, **80 000 masques lavables** seront prévus pour une distribution aux élèves du 2nd degré transportés par autocar. En cas d'oubli de l'élève, la Région a commandé une réserve de **150 000 masques chirurgicaux** jetables qui seront disponibles à bord. **Il sera néanmoins demandé aux élèves et aux familles d'agir en responsabilité, afin que les oublis restent exceptionnels et que les masques lavables soient portés à bord systématiquement.**

Une charte sanitaire sera par ailleurs applicable et affichée à bord de tous les véhicules. Cette charte prévoira :

- **Le port du masque, obligatoire pour tous les conducteurs ainsi que pour tous les élèves à compter du collège.**
- **La désinfection journalière de tous les véhicules**.
- Le respect de la distanciation physique avec **l'utilisation d'un siège sur deux**. Seules les places **côté fenêtre** seront accessibles dans les autocars. Les effectifs accueillis dans les établissements doivent permettre l'application de cette mesure.
- **La montée et la descente des véhicules de manière progressive, en respectant la distanciation physique**.

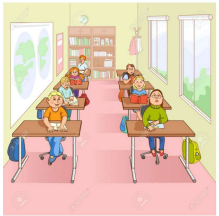

Entrée en classe et sortie D'établissement

Les externes ne devront pas de présenter devant la grille du collège avant 7h55 de façon à nous laisser le temps de gérer les DP.
L'accueil se fait à la descente du bus pour les DP.
L'assistant d'éducation présent leur donne une dose de gel pour qu'ils se nettoient les mains.
Les élèves mettent leur masque s'ils ne l'ont déjà fait. Les visières seront sur les tables des salles le premier jour, ensuite elles seront mises sous la responsabilité des familles.
Marquage au sol pour respecter les distances jusqu'à la porte du hall.
Accueil dans le hall par un adulte pour diriger vers les salles (rappel de la salle si cela a été oublié)
Les élèves se dirigent ensuite dans leur salle, et s'y installent sous la surveillance de leur professeur.
Prise de possession de la visière. Les visières sont nominatives, et marquées au nom de l'élève.
Toutes les portes sont ouvertes pour éviter les contacts inutiles.

Communication Santé Sécurité Covid-19 - Protocole sanitaire
Collège Maryse Bastié - Ingrandes sur Loire

Départ de l'établissement

Des sens de sortie seront établis pour éviter trop de croisements et les élèves seront encadrés par groupe jusqu'au bus par des adultes.

DANS LES CLASSES

Chaque groupe se voit attribuer une salle pour tout le temps du dé confinement. Seuls les enseignants changent de salle.

Les salles sont aménagées de manière à respecter la distanciation physique de 1m,
Le mobilier non nécessaire est neutralisé.
Le port du masque et de la visière qui normalement n'est pas obligatoire si la distance est maintenue, pourra être demandée par Les enseignants.
Des flacons de gel hydro alcoolique sont disponibles dans les classes de façon à ce que les élèves les utilisent avant et après chaque sortie de la salle.
Les enseignants devront être attentifs à la circulation dans la salle.
Les salles doivent être aérées le matin avant l'arrivée des élèves (agents), sur les temps de récréation (enseignants) sur la pause méridienne (enseignants), le soir après le départ des élèves. (agents)

Les élèves devront enlever leur masque du matin et le ranger dans le sac prévu à cet effet avant d'aller à la cantine. Ils devront mettre leur masque N°2 pour circuler dans le collège et aller en récréation.

CASIERS

Il n'est pas possible de maintenir l'utilisation des casiers qui dans notre organisation sont communs à deux élèves. Une exception sera faite pour les élèves bénéficiant d'une mesure médicale. Le premier jour de la rentrée les élèves seront invités à reprendre leurs affaires et à récupérer leur cadenas, puis ils n'auront plus accès aux casiers.

Communication Santé Sécurité Covid-19 - Protocole sanitaire
Collège Maryse Bastié - Ingrandes sur Loire

DEMI-PENSION

Tous les personnels au service de la demie pension porteront les équipements nécessaires (masques, visières, gants…)
Les emplois du temps seront programmés pour permettre l'étalement du service.
Un premier service aura lieu à 11 h 45 un second à 13 heures. Les couverts et pain seront distribués par les encadrants.

La restauration se fera dans la salle de réfectoire et dans la salle 12 si l'effectif vient à être trop important au fil du temps
L'organisation du lavage des mains ou la distribution de gel sont prévus avant et après chaque repas. La sortie du réfectoire se fera par groupe et par **l'issue de secours** pour éviter les croisements.
Entre chaque changement de groupe, tables, chaises et pichets seront désinfectés.
L'ensemble du self et la salle 12 si besoin seront désinfectés chaque jour.
Nous n'accepterons pas les changements temporaire de régimes DP, Externes…Tout changement sera définitif.

GESTIONS DES PAUSES

Les temps de pause seront aménagés en décalé de façon à diminuer le nombre d'élève en pause en même temps. Les assistants d'éducation prennent les élèves en charge pendant les pauses.

Avant et aprés la pause les élèves se nettoieront les mains avec un gel en classe.
Les issus de sortie seront fléchés pour identifier un sens de circulation.
Pendant la récréation de midi et les pauses le **port du masque et de la visière sont obligatoires** et les distances respectées.
Toutes les personnes devront respecter les gestes barrières.
Aucune assise sur du mobilier (bancs, rebord de fenêtre ou jardinière) ne sera autorisée.
Le kiosque sera fermé. Il est bien entendu STRICTEMENT interdit de cracher par terre.
Tout jeu qui suppose un partage de matériel (foot …) est interdit.

SANITAIRES

Les sanitaires seront à la disposition des élèves tant pour aller aux toilettes que pour se laver les mains. Il est évident que le nombre d'élève sera régulé pour maintenir la sécurité de chacun.
Dans les sanitaires les adultes veilleront à ce que le nécessaire pour se laver les mains soit présent.
Les élèves DOIVENT se laver les mains avant et après chaque passage aux toilettes.
Tous sont conviés à se sécher les mains à l'air libre. Aucun jeu d'eau ne sera toléré.
Une signalétique sera installée pour rappel des gestes barrières notamment sur le lavage des mains.
Les sanitaires seront désinfectés deux fois par jour.

ENSEIGNEMENT SPORTIF, SPÉCIFIQUE ET CULTUREL

- Activités sportives :

Les douches et vestiaires sont neutralisés. Dans le cadre des préconisations nationales, ne pourront être pratiqués ni les sports en intérieur, ni les sports avec contact.
Les élèves viendront donc en tenue de sport si EPS est prévu sur leur EDT.
Si les conditions météo ne permettent pas le maintien en extérieur, une salle groupe reste disponible.

- Activités culturelles :

Pas de prêt possible de matériel pour un travail (arts plastique). Il sera privilégié les moyens audio-visuels pour la découverte culturelle.

- Enseignement spécifique :

Les démonstrations sont à privilégiées par l'enseignant ou à l'aide de vidéos.
Si du matériel pédagogique mutualisé doit être utilisé, il faudra organiser des activités individuelles pour éviter les échanges de matériel, s'assurer que le matériel pédagogique est nettoyé et désinfecté après utilisation. Utilisation de lingette.

- Matériel informatique :

Dans un premier temps les élèves n'utiliseront pas le matériel informatique et si cela s'avère indispensable chaque poste de travail, chaise, table devra être désinfecté avant l'utilisation par un autre groupe (Enseignants)

CDI

Le CDI rouvrira-t-il ?

Non, le CDI ne pourra pas accueillir de groupes d'élèves en référence au protocole sanitaire : « Condamner l'accès aux espaces collectifs intérieurs pour limiter le brassage entre les groupes d'élèves. »

Pourrais-je emprunter malgré tout des livres et des revues ?

Oui, cela va être possible, après réservation :

1. Se connecter à e-lyco
2. Services externes > e-sidoc
3. Rechercher le livre ou la revue que vous voulez emprunter
4. Cliquer sur « Réserver »

Mme Tamise s'occupera, une fois la réservation validée, de préparer la commande (après s'être désinfectée les mains).

Elle s'occupera de venir vous les apporter sur la cour, le midi, pendant le temps de pause.

Que faire des livres empruntés avant le confinement ?

Ils seront à déposer dans le bureau de la COP, dès l'arrivée au collège.Pour se faire, la fenêtre côté cour sera ouverte afin de vous puissiez glisser les livres dans la caisse qui sera en dessous.

Que deviennent ces livres potentiellement contaminés ?

Ils seront entreposés dans le bureau la COP qui est réquisitionné pour cette fonction.

Ils y resteront pendant 10 jours afin d'être décontaminés. Ils pourront ensuite être empruntés.

Communication Santé Sécurité Covid-19 - Protocole sanitaire
Collège Maryse Bastié - Ingrandes sur Loire

INFIRMERIE

OUVERTURE QUOTIDIENNE

Dans la mesure où la prise en charge d'un élève COVID se fera hors infirmerie, l'infirmerie gardera un accueil normal en appliquant des mesures barrières.
Un seul élève devra attendre devant a porte.
Si le besoin apparaît en cours, l'enseignant téléphonera à Mme Duval qui se déplacera pour la prise en charge de l'élève.
L'élève se frictionnera les mains et se munira de sa visière et de son masque avant de sortir de classe.

Si l'élève a de la température la procédure COVID sera mise ne place.

PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève

Les symptômes évocateurs sont :
toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir

❖ Isolement immédiat de l'élève avec un masque dans une pièce dédiée (salle 15 du collège) permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas d'absence de l'infirmière du collège , un personnel de santé sera contacté.

❖ Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.

❖ Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/ responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.

❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après chaque mise en quarantaine de élève après avoir respecté un temps de latence pour assurer la sécurité des personnels.

❖ Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif

❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement.

❖ La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée.

❖ Les familles devront prévenir l'infirmière et le chef d'établissement si le test se révèle positif afin que nous procédions aux démarches prévues (enquêtes…).